

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 35 (2019)

Artikel: Il y a 35 ans, le "programme vert de l'emploi" de la FOBB
Autor: Baumann, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-846650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IL Y A 35 ANS, LE « PROGRAMME VERT DE L'EMPLOI » DE LA FOBB

HANS BAUMANN

En 1983, la FOBB, Syndicat du bâtiment et du bois, a publié une étude intitulée « Comment sauvegarder l'emploi dans l'industrie de la construction »¹. La FOBB tentait de combiner la demande de sécurité de l'emploi avec les préoccupations écologiques, une première à l'époque pour une organisation syndicale !

Crise économique, choc pétrolier et Kaiseraugst

Alors que l'économie suisse s'était quelque peu rétablie après la grande crise économique de 1975-1976, deux années supplémentaires de récession ont suivi, en 1982-1983, coûtant à nouveau la suppression d'environ 20 000 emplois dans le seul secteur de la construction. Dans le même temps, la prise de conscience du caractère limité des ressources naturelles fait son chemin, alimentée notamment par le choc pétrolier, le rapport du Club de Rome de 1972, et par l'accident du réacteur nucléaire de Three Miles Island à Harrisburg (USA) en 1979. Une grande partie de la gauche en Suisse s'est solidarisée avec les occupants du site de la future centrale nucléaire de Kaiseraugst et critiquait la « croissance débridée » et le « bétonnage de la Suisse ». Les syndicats ont, dans un premier temps, eu du mal à faire leurs ces préoccupations. Pendant longtemps, la construction d'infrastructures, centrales électriques et autoroutes a surtout été considérée comme favorable à la création d'emplois et à la prospérité. Mais les syndicats ont beaucoup évolué durant ces années. Avec l'élargissement de la sphère organisationnelle aux employés et l'influence croissante de la Nouvelle Gauche, de nouvelles idées et exigences ont été intégrées aux discussions syndicales. Outre les questions écologiques, il s'agissait

¹ Bureau Aarplan, *Volumes d'emploi alternatifs pour l'industrie de la construction*, Zurich, FOBB, 1983.

également de mettre l'accent sur les aspects qualitatifs du travail et, surtout, sur la question de la durée du travail. Cela a déclenché des discussions parfois houleuses.

Le programme de 1983

L'ancien syndicat FOBB, prédécesseur du syndicat actuel Unia, s'est prononcé contre la construction de nouvelles centrales nucléaires en 1982, sous la pression du mouvement écologiste et de la catastrophe de Three Miles Island, mais aussi pour la promotion du potentiel d'économies d'énergie existant grâce aux nouvelles technologies et aux rénovations de bâtiments. La direction du syndicat a à cet effet chargé un bureau de planification bernois de montrer le volume de construction possible en Suisse, qui soit à la fois favorable à l'emploi et justifiable sur le plan écologique et social. Les deux principaux axes du programme étaient les mesures d'économies d'énergie, en particulier l'isolation thermique des bâtiments, les systèmes utilisant le soleil, et la promotion des transports en commun. Pour ces seuls domaines, un volume de travail d'environ 15 000 emplois sur vingt ans a été évalué. Le programme prévoyait cependant également des investissements dans les secteurs suivants : amélioration des terres agricoles, protection contre le bruit, construction de pistes cyclables, installations pour personnes âgées, etc. De nombreuses mesures proposées ont été mises en œuvre ultérieurement, notamment avec « Rail 2000 » et les « Nouvelles lignes ferroviaires alpines » (les NLFA). D'autres mesures, telles que la promotion massive de l'énergie solaire, sont à nouveau discutées aujourd'hui dans le cadre de la « transition énergétique ».

Réduction du temps de travail et retraite anticipée

Le programme de 1983 n'a pas seulement montré l'impact sur l'emploi des mesures de protection de l'environnement et des économies d'énergie. Les forts gains de productivité dans l'industrie de la construction en Suisse, mais aussi les luttes croissantes pour la semaine de 35 heures à l'étranger, menées d'abord dans plusieurs branches industrielles allemandes puis en France, ont également permis de comprendre l'effet favorable d'une réduction du temps de travail sur l'emploi. À cette époque, on travaillait encore plus de 45 heures par semaine dans le secteur de la construction ; une réduction à 40 heures devait entraîner la création de plus de 20 000 emplois. La retraite anticipée des ouvriers de la construction était exigée à cette époque déjà, notamment pour ses effets sur l'em-

ploi. Et dans les faits, dans les années suivantes, la CCT [Convention collective de travail] nationale de la construction a ramené la durée du travail de 45 à 40,5 heures et l'âge de la retraite a été abaissé à 60 ans en 2003, après une lutte intense avec de multiples grèves. Cette dernière campagne n'a cependant pas été guidée par le seul argument de la sécurité de l'emploi : c'était surtout une réponse nécessaire à la lourde charge qui pèse sur les travailleurs de la construction et à l'usure précoce qu'elle provoque.

Les programmes de 1991 et 1995

Le programme de la FOBB « Construire 2000 »², sorti en 1991 à l'initiative des militants romands, outre la réévaluation de l'effet sur l'emploi des investissements respectueux de l'environnement, traitait aussi en grande partie des questions liées aux migrations, à la protection de la santé, à la charge de travail et aux revenus. Il a également servi de base à la préparation des négociations avec les employeurs.

En 1995, le SIB, Syndicat Industrie et Bâtiment, qui a remplacé la FOBB en 1992, a commandé l'étude « Un programme d'emploi respectueux de l'environnement pour la Suisse ». Pour faire face à la crise économique, l'accent a été mis sur la préservation de l'emploi, par le biais d'investissements significatifs et de programmes de subventions. Les deux tiers des moyens devaient être consacrés au domaine prioritaire de l'énergie et amorcer un changement de direction vers le développement durable, à la lumière des discussions en cours sur le changement climatique. L'étude faisait référence à l'ensemble de l'économie, et pas seulement au secteur de la construction, conformément aux domaines d'intervention élargis du SIB.

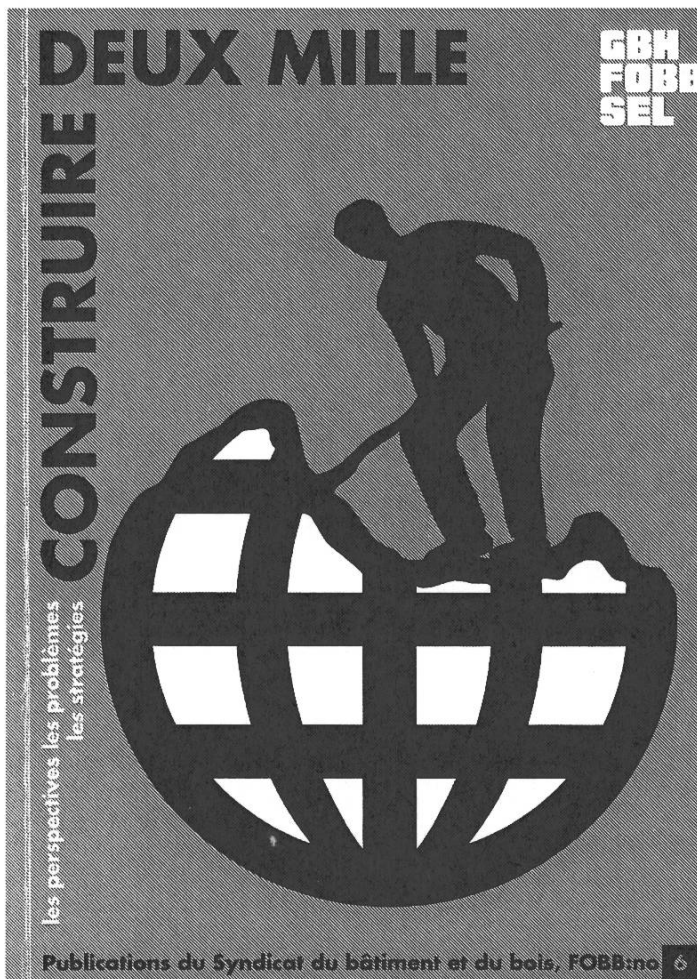
Impact durable à l'intérieur et à l'extérieur du syndicat

Pour la discussion syndicale, le programme de 1983 a été très important, car il montrait que la sécurité de l'emploi et le développement écologique et durable de la société ne sont pas contradictoires, mais compatibles. Après le tournant du millénaire, il est désormais bien vu de proposer des « investissements verts », non seulement par les syndicats, mais aussi – parfois sans beaucoup de discernement – par divers partis et gouvernements adeptes du « greenwashing ».

² Bureau Aarplan, *Construire et travail du bâtiment 2000 : les perspectives, les problèmes, les stratégies*, FOBB, Berne, janvier 1991.

Le programme de 1983 et les suivants ont aussi été importants pour les débats internes à la gauche. Les programmes d'investissement de l'État en faveur de la création d'emplois ont souvent été critiqués à gauche et par le mouvement féministe, en partie à juste titre, non seulement pour leurs aspects «bétonneurs», mais aussi parce qu'ils favorisaient surtout l'emploi des hommes ! L'étude de 1995 reprenait notamment cette discussion et a eu un impact sur les deux programmes d'investissement fédéraux des années 1990, conçus pour lutter contre le chômage croissant. Ces programmes «keynésiens» ont ensuite été mis en place, malgré la résistance des cercles néolibéraux qui doutaient de leur utilité. Couronnés de succès, ils incluaient uniquement la réhabilitation et non la construction de nouveaux bâtiments et concernaient des secteurs à forte activité féminine, tels que le secteur de l'éducation et la garde d'enfants.

*Traduit de l'allemand par Jacques Robert.
Hans Baumann est économiste, ancien secrétaire syndical
actif dans l'élaboration de ces programmes.*



La couverture
du programme de 1991.

ENTRETIEN AVEC JACQUES ROBERT

Jacques Robert, traducteur de l'article de Hans Baumann, a soutenu et collaboré à la définition des politiques décrites, ainsi qu'à leur application, d'abord en participant aux discussions pour le programme de 1983 en tant que secrétaire syndical à Genève, puis en collaborant de manière plus approfondie à ceux de 1991 et 1995, ayant alors des responsabilités au niveau national au sein de la FOBB.

Quel a été votre premier contact avec la question de l'environnement en tant que militant syndical ?

J'ai commencé à militer en 1970, qui était l'année européenne de protection de la nature. Je me souviens très bien de mon premier 1^{er} Mai, lors duquel la protection de la nature était un thème important. Dans le parc du Collège latin à Neuchâtel, il y avait un stand consacré à la protection de la nature. Ça a toujours été à l'arrière-fond de mon engagement militant, même si ce n'est pas à cette cause que j'ai décidé de me consacrer. La FOBB avait la réputation d'un syndicat de bétonneurs, vu que la majorité de ses membres était composée de maçons, mais en réalité on a toujours été ouverts aux questions environnementales.

Quelle était la nature des « discussions houleuses » dont il est fait mention dans l'article ?

À part peut-être pour ce qui concerne les membres les plus anciens, le programme était soutenu par tout le monde au sein de la FOBB. Les dissensions portaient plutôt sur le catalogue de mesures. Le contexte, pour les trois publications, était une situation de réduction du nombre d'emplois. Il y a donc eu des débats sur des plans de relance au sein de la FOBB – tout le monde au sein du syndicat y était favorable, mais les discussions portaient sur les mesures à prendre.

Ce n'est donc pas sur l'idée même d'une compatibilité entre préservation de l'emploi et protection de l'environnement que portaient les dissensions ?

Non, l'idée même du programme vert n'a jamais été contestée sur le fond, mais c'est plutôt sur les mises en œuvre qu'il pouvait y avoir des discussions. Quand on parle de l'assainissement des bâtiments par exemple, cela nécessite de nouveaux emplois et de nouvelles compétences, les métiers sont donc appelés à se transformer. À ce stade il s'agissait de revendications – à certains endroits, c'est resté des revendications. Par la suite, la FOBB a collaboré à la mise en place de formations. À Genève, elle avait des représentants dans les commissions d'apprentissages, mais les règlements des CFC sont fédéraux, donc la « machine » était plus dure à faire bouger !

Vous dites tout de même que les membres les plus anciens étaient plus réticents. Sur quoi portaient ces réticences ?

Les anciens, il fallait un peu les pousser pour, par exemple, s'opposer au nucléaire. On se trouvait dans un contexte de débats sur la relance, dans une logique keynésienne, on demandait à l'État de soutenir l'économie par différentes mesures, mais beaucoup passaient par des travaux, les « projets structurants » (construire des ponts, des voies de trams, assainir des bâtiments, etc.). Les gens qui avaient beaucoup souffert du chômage avaient du mal à comprendre pourquoi on renoncerait à des travaux importants. Pourtant, il y avait déjà eu l'accident dans la centrale de Lucens en 1969¹, donc il y avait quand même eu des événements proches qui poussaient à être critiques et vigilants.

Avant la crise des années 1990, il y avait déjà un débat sur la croissance zéro ; puis quand la crise est survenue et qu'on était dans la croissance zéro, certains disaient « vous voyez ce que c'est, c'est la perte des emplois ». Entre 1989 et 1995, à Genève, où la crise est apparue plus tôt que dans le reste de la Suisse, on a perdu deux tiers des emplois dans la construction. Il n'était donc pas toujours évident de soutenir l'idée d'une maîtrise des travaux de construction.

À Genève, la section FOBB, qui s'inscrivait pourtant dans cette idée de grands travaux favorables à l'environnement, a pris position de manière spectaculaire en faveur de la traversée de la rade sur un pont. Le syndicat la voyait comme une solution écologique, avec

¹ Le 21 janvier 1969, un problème de refroidissement entraîna une fusion partielle du cœur de la centrale nucléaire expérimentale de Lucens (Vaud) et une contamination massive qui obligea à sceller la caverne où elle était située.

l'option du pont, parce qu'il le concevait comme équipé d'une voie ferrée, et permettant le développement de l'habitat sur les coteaux verdoyants de Bellevue et de Cologny, plutôt que dans la vallée de l'Aire ! Ce pont était l'un des objets du scrutin de juin 1996 (je me souviens avoir été alors le seul à voter en sa faveur à l'assemblée du PS).

« Le programme de 1983 et les suivants ont aussi été importants pour les débats internes à la gauche », écrit Hans Baumann. Comment les autres groupements de gauche ont-ils participé à ces débats ?

En ce qui concerne l'élaboration du programme, à part les membres qui militaient dans un groupement politique à côté de leurs activités syndicales, il n'y a pas tellement eu de concertation ou de discussions communes. En revanche, les programmes ont eu de l'influence sur la politique. En tant que permanent syndical, on s'y référait constamment, en tout cas pour ma part. J'étais permanent syndical depuis dix ans quand le premier programme a été adopté. Dès qu'il y avait une question, une décision à prendre, celui-ci servait de ligne directrice ; ces programmes ont réellement contribué à la définition de politiques syndicales.

En quoi « l'élargissement de la sphère organisationnelle » a-t-elle eu une influence sur l'élaboration du « programme vert » ?

Nous étions, depuis 1975, à un moment où la FOBB devenait un syndicat d'industrie. Les employés techniques y étaient alors intégrés. À l'intérieur, il y avait donc un groupe de dessinateurs, d'architectes et d'ingénieurs, qui avaient une vision d'ensemble de la construction et qui ont beaucoup apporté sur la question de la protection de l'environnement.

Dans le programme de 1991, il y a un point concernant « l'amélioration des terres agricoles », qu'entendait-on par là ?

L'idée était de favoriser la densification des villes (par exemple par des surélévations) plutôt que de réduire la zone agricole, et de recultiver les forêts ; si on regarde des photographies aériennes des années 1940, nombre de terrains cultivés alors sont aujourd'hui des forêts. Maintenir une agriculture même si elle coûte cher, et permettre aux ouvriers d'acheter ces produits grâce à un salaire plus élevé. Malheureusement il n'y avait pas beaucoup d'ouvriers agricoles syndiqués.

Parmi les éléments figurant en introduction du programme de 1991, il y a le « dépérissement des forêts », qui fait référence au bostryche et

aux pluies acides, considérés à l'époque comme LA grande menace. Dans les années 1978-79, on commençait à parler de la mort des forêts en raison de ces phénomènes. Certains collègues disaient que c'était une magouille des écolos pour être élus aux dépens de la gauche (et effectivement les premiers élus écolos l'ont été en 1979).

La préoccupation liée à l'exposition des travailleurs à des substances néfastes n'apparaît que dans le programme de 1991. Pourquoi? Est-ce qu'auparavant les deux questions ne semblaient pas être liées?

La préoccupation relative à la protection des salariés existait, mais le lien direct avec la protection de l'environnement n'était pas vraiment fait. Des luttes avaient lieu pour l'interdiction du formaldéhyde, de l'amiante, du plomb dans les peintures (céruse) et des solvants dans les colles par exemple, mais sous l'angle particulier de la protection des travailleurs, de la santé, de l'hygiène et de la sécurité au travail. Au milieu des années 1980 par exemple, une explosion causée par une trop grande concentration de solvants dans l'air a eu lieu à la rue de la Terrassière. Christian Grobet, alors conseiller d'État socialiste, les a interdits à Genève, même si cela n'a pas pu avoir de valeur contraignante pour les entreprises.

L'élargissement de ces combats plus généralement aux substances chimiques toxiques, à la protection de la population et à la préservation de l'environnement est venu plus tard.

Pouvez-vous donner des exemples d'applications pratiques des principes mentionnés dans les programmes?

Beaucoup concernent les transports publics et les initiatives pour le rail, pour lesquelles la FOBB est intervenue notamment dans les campagnes de votation, par exemple pour les NLFA en 1992. Il y a aussi la retraite à 60 ans au lieu de 65 (introduite en 3 ans), ce qui représente, sur une vie, une réduction de 10% de la durée de travail! En ce qui concerne les caisses de pension, une des mesures de relance était d'investir dans la construction de logements sociaux, et on s'est référé au programme de la FOBB en faisant, par exemple, une charte éthique pour les investissements, dans les années 1990.

Quelles ont été les réactions que le programme a suscitées du côté des employeurs?

De ce côté-là, la question est complexe, il n'y a pas de front uni patronal. Concernant l'idée de densifier plutôt que de construire des

villas par exemple, tout dépend de leur marché, certains sont pour, d'autres contre, selon que ça arrange leurs affaires ou pas. Concernant la retraite à 60 ans [le programme de 1991 demandait « la possibilité d'opter pour une retraite entre 62 et 65 ans »²], la majorité des patrons en Suisse était contre, mais à Genève, ils y étaient en revanche plutôt favorables. Une des raisons à cela était la question des cotisations aux caisses de pension. Entre 1989 et 1995, à Genève, les travailleurs de la construction sont passés de 22 000 à 8 000. Au niveau des caisses de pension, cela s'est répercuté de la manière suivante : dans la maçonnerie et la gypserie peinture, il y avait, en 1990, 190 rentiers AI pour 9 078 travailleurs actifs ; en 2006, ce rapport était passé à 1 058 rentiers pour 4 974 actifs. Une des solutions, en plus de la réduction du temps de travail et de l'amélioration des conditions de travail, était la baisse de l'âge de la retraite.

Et du côté des autres syndicats, comment se situaient-ils vis-à-vis de cette question ? Cela a-t-il inspiré des démarches similaires ?

La Fédération textile, chimie, papier (FTCP) par exemple se disait consciente de ces dangers, parce que nombre de ses membres manipulaient des produits dangereux. Je me souviens pourtant qu'en 1984, une importante fuite de brome suite à la rupture d'un joint d'aluminium dans l'usine Firmenich a beaucoup inquiété la population genevoise. Nous étions alors en désaccord avec la FTCP, car le syndicat était venu en soutien à l'entreprise, pour dire que toutes les précautions étaient prises pour limiter les dangers. Pour la FOBB, cet accident aurait dû être saisi comme une occasion de resserrer les boulons en matière de sécurité au travail et de protection de la population.

Propos recueillis par Magali Pittet

² Bureau Aarplan, *Construire et travail du bâtiment 2000 : les perspectives, les problèmes, les stratégies*, FOBB, Berne, janvier 1991, p. 61.